Annualisation du temps de travail

TOO161ANNU

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement) **Présentiel - Synchrone**

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel
Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session
Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Maîtriser la réglementation sur l'annualisation du temps de travail
- Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place de l'annualisation du temps de travail

Public Visé

Agents du service RH et agents administratifs gérant des plannings annualisés au sein d'une collectivité territoriale

Pré Requis

Connaitre le statut de la fonction publique de niveau confirmé

Objectifs pédagogiques

Maîtriser la réglementation sur l'annualisation du temps de travail
Appréhender les enjeux, règles et outils de mise en place de l'annualisation du temps de travail

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Cas pratiques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formateur expert en statut de la fonction publique et notamment sur le temps de travail

Parcours pédagogique

- **Définitions**

- Qu'est-ce que l'annualisation
- Qu'est-ce que le temps de travail ?

Précisions :

. Temps d'habillage et de déshabillage
. Temps de douche
. Temps de pause
. Temps de repas
. Temps de trajet
. Temps de formation
. Temps de réunion
. Base légale annuelle

- Statut des jours non travaillés

- **Place des congés annuels dans le temps de travail**

- Calcul du droit a congé
- Principe général
- Dispositions particulières
- Agents travaillant sur des cycles annuels
- Exercice du droit a congé
- Utilisation des congés sur l'année civile
- Principe général Fractionnement des congés
- Décision d'octroi des congés
- Planification des congés par l'autorité territoriale
- Calendrier
- Cas particuliers
- Imputation d'office des congés

- **Comptabilisation du temps de travail annualisé**

- Au forfait
- Au réel
- Ajuster son prévisionnel

- **Ajuster au réalisé**

- Suivre le réalisé
- Adapter au réalisé
- Comment comptabiliser les jours d'absence selon les motifs
- Comment calculer le temps de travail et la rémunération d'un remplaçant qui intervient sur un planning annualisé

2 jours pour aborder la réglementation et la mise en œuvre pratique de la mise en place de l'annualisation du temps de travail

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.
Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :
- Avant la formation : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- Après la formation : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.
Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.
Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 -volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	**1 180.00**
Inter Adhérent (Par personne) :	**1 100.00**

Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation
Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org